



**Ingold François, Baeriswyl Laurent**

Protocole AMOK : Quel niveau d'implémentation dans les écoles fribourgeoises ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 15.12.23

## Dépôt

A la suite de l'intrusion survenue dans le Collège de Cortaillod l'après-midi du vendredi 8 décembre 2023, le personnel enseignant, la direction et la police neuchâteloise ont déployé le protocole de prévention dans les écoles « Amok ». Par chance, tout a très bien fonctionné.

Blick.ch titrait le 12 décembre 2023 : « Le protocole en cas d'attaque Amok ? Le Jura ne connaît pas ». Mais qu'en est-il du canton de Fribourg ? N'importe quelle école du canton aurait-elle été en mesure de réagir avec autant de sang-froid et de professionnalisme que le Collège de Cortaillod ? Le protocole Amok est-il implémenté et connu de toutes les écoles cantonales ?

Au même titre qu'une alarme incendie, le protocole Amok permet au personnel enseignant de réagir avec justesse à une situation exceptionnelle qui n'aura sans doute, espérons-le, jamais lieu. Mais en cas de problème, il est primordial que le personnel enseignant, de même que les directions et la police, adoptent les bons comportements pour diminuer les risques au maximum.

Les questions sont les suivantes :

1. Le protocole Amok est-il connu de tous les enseignant-e-s et prêt à être déployé dans toutes les écoles du canton, tous les cycles, les écoles professionnelles et les hautes écoles ?
2. Si oui, des rappels du protocole sont-ils régulièrement proposés aux enseignant-e-s ?
3. Si non, le canton compte-t-il réagir et former rapidement le personnel enseignant à ce protocole ?